



# Équipe du renouvellement démocratique

## Convocation à l'Assemblée générale

Invitation à tous nos membres,

Le Conseil d'administration de l'Équipe du renouvellement démocratique (ERD) a le plaisir de vous convoquer à son assemblée générale annuelle.

- Quand :** Le samedi 11 mai 2024
- Lieu :** Salle des retraités de l'Alcan  
3649 rue St-Léandre, Jonquière, QC, G7X 2A9
- Heure :** Accueil à compter de 8 h 30  
Début de la rencontre : 9 h 00

***C'est avec plaisir que l'ERD vous offrira un déjeuner continental dès votre arrivée (viennoiseries, fruits, fromage, café, jus d'orange)***

Vous trouverez en annexe :

- La convocation et l'ordre du jour;
  - Le formulaire pour présenter votre candidature à des postes au C.A.;
  - Le procès-verbal de l'AGA du 11 novembre 2023;
  - Neuf (9) avis de motion (amendements aux statuts et règlements).
- ❖ Le rapport financier de l'année fiscale 2023 sera présenté **séance tenante** lors de l'assemblée générale.

***Afin de faire la promotion de notre parti, pourquoi ne pas vous faire accompagner par quelqu'un de votre entourage qui souhaiterait devenir membre de l'ERD ?***

Nous vous attendons en grand nombre !

André Brassard-Aubin

Président

## Équipe du renouveau démocratique

### Assemblée générale annuelle tenue le samedi 11 mai 2024 à 9 h 00

#### Ordre du jour

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 novembre 2023
6. Nomination d'un président, secrétaire et scrutateur d'élection
7. Liste des candidats éligibles
8. Rapport du vérificateur externe
9. Nomination d'un vérificateur externe
10. Rapport du président
11. Suivi du Plan d'action 2022-2025
12. Présentation et adoption : mission – vision – valeurs – principes de l'ERD
13. Présentation et adoption des modifications aux statuts et règlements
14. Élection aux postes à combler au conseil d'administration
15. Discours du chef
16. Période de questions
17. Clôture de l'assemblée